

Orléans, le 01/08/2025

Communiqué des élus régionaux RN et Alliés-UDR du Centre-Val de Loire

Rejet de la coronarographie à Blois : l'ARS sacrifie la santé au nom de la bureaucratie

Le Tribunal administratif d'Orléans a confirmé une décision aussi incompréhensible qu'inacceptable : refuser l'implantation d'une unité de coronarographie au centre hospitalier de Blois. À travers ce rejet, c'est une fois de plus l'ARS Centre-Val de Loire qui démontre son éloignement des réalités médicales, territoriales et humaines.

En cas d'infarctus, chaque minute compte. La coronarographie est l'examen de référence – et le seul permettant un geste thérapeutique immédiat : la pose d'un stent. Trois heures, c'est le délai critique pour sauver un cœur. Croire qu'un transfert par hélicoptère depuis Blois vers Tours ou Orléans serait une solution réaliste, c'est faire preuve d'un cynisme bureaucratique consternant. Qui peut garantir la disponibilité d'un hélicoptère, de son pilote, d'une équipe du SAMU, et des conditions météo ? Certainement pas les responsables de l'ARS.

Oui, il y a un besoin exceptionnel à Blois. Le vieillissement de la population va de pair avec une augmentation des pathologies coronariennes. Et contrairement aux affirmations hasardeuses des comités d'experts, la coronarographie n'est pas en voie de disparition. Le coroscanner n'est qu'un outil de diagnostic. Il ne soigne pas. Il ne sauve pas. Il ne désobstrue pas une artère. Il ne pose pas de stent.

Ce refus est un non-sens médical, territorial et moral. Le prétexte d'une « diminution de la pratique » est une insulte aux malades. D'autant que cette « baisse » apparente est en réalité le reflet d'un manque de moyens, de délais interminables pour un rendez-vous de cardiologie, et non d'un recul des besoins.

Face à cette décision, nous posons la question: Qui décide réellement ? Sur quelles bases ? Et surtout, dans l'intérêt de qui ?

Les élus régionaux RN et Alliés-UDR dénoncent avec force l'incohérence d'une agence régionale de santé déconnectée, bureaucratique, pléthorique, et incapable de répondre aux besoins vitaux des territoires. À Blois comme ailleurs, nous ne laisserons pas l'idéologie gestionnaire dicter la loi face à l'urgence cardiaque.